

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge


10022085

TRIBUNAL DE COMMERCE - MONS
REGISTRE DES PERSONNES MORALES

29 JAN. 2010

N°

Greffé

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/02/2010 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : ŒUVRES CHRETIENNES D'ENGHIEN-CANTON

Forme juridique : association sans but lucratif

Siège : Rue de la Fontaine, 22 7850 Enghien

N° d'entreprise : 0409.490.547

Objet de l'acte : DEMISSIONS ET NOMINATIONS

ASBL Œuvres Chrétiennes d' Enghien-Canton Enghien le 25 novembre 2009

Rue de la Fontaine, 22 7850 Enghien (Numéro d'entreprise : 0409.490.547

Procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25/11/ 2009

Tenue en présence de: Messieurs Benoît LOBET Doyen, R. Duwijn vice-président,

P. Lallemand secrétaire et C-H Sohler Président et trésorier, Administrateurs et messieurs P-F Merckx et J Dewulf membres associés.

Tous les membres étant présents, la réunion peut se poursuivre et débute à 20 h15

1er point à l'ordre du jour

Démissions sont acceptées de Monsieur JP Huvelle, membre, administrateur et administrateur délégué, domicilié à Enghien, rue de la Fontaine, 22 (NN: 500112 139 73) et Monsieur Claude-Henry SOHIER membre, administrateur, Président et trésorier, domicilié à Enghien (Ex Petit-Enghien, rue Vanlaethem, 25 (NN: 360508 107 56).

2e point à l'ordre du jour

Nominations comme membre et administrateur de Monsieur Benoît LOBET Curé Doyen et Monsieur Jean-Edouard MERCKX comme administrateur.

3e point à l'ordre du jour

Nomination d'un nouveau Conseil d'Administration

Président et Administrateur-délégué: Monsieur Benoît LOBET, domicilié à Beaumont, rue Basimont, 12 (NN: 570613 087 83)

Vice-Président: Monsieur Rudy DUWIJN, domicilié à Enghien, rue d'Herinnes, 38 (NN: 520918 229 95)

Trésorier: Jean-Edouard MERCKX , domicilié à Enghien (Marcq), rue Kwade, 34 (NN: 540807 247 54)

Secrétaire: Pascal LALLEMAND, domicilié à Enghien (Ex Petit-Enghien), Chaussée de Bruxelles, 482 (NN: 610505 077 22)

4e point à l'ordre du jour

L'ancien président fait un point de la situation des biens gérés par l'asbl.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature

Reservé
au
Moniteur
belge

Volet B - Suite

Le nouveau président fait part des intentions d'absorption fusion des diverses asbl d'Enghien, il souhaite que cela se fasse rapidement.

Une discussion à bâtons rompus s'en suit.

La présente assemblée donne tous pouvoirs au notaire André Lecomte à Braine-le-Comte pour toutes les démarches de publication.

La réunion se termine à 22h15

P. LALLEMAND secrétaire et administrateur

Claude-Henry SOHIER, Président et administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/02/2010 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature